Faisant affaire sous la raison sociale de radiorelaxmfm.com

Contrat des artistes Information société

Le site https://www.radiorelax.io est édité par: 9308-5785 Québec

Inc. et enregistrée à Industrie Canada.

Siège social: 373 Boulevard Perron, Maria, G0C 1Y0

Directeur général et artistique : Claude Bernard

E-mail: radiorelax@hotmail.com

Si vous êtes un auteur et que vous faites parti d'une association d'auteur compositeur, pour protéger vos droits d'auteurs, la plate forme (RadioRelax.io) a une licence de la **SOCAN** pour l'année 2019. Celle-ci a des ententes avec toutes les associations des artistes mondiaux. Donc, la **Socan** envoie les redevances aux associations d'artistes afin de vous les faire parvenir par l'intermédiaire de la **CISAC**.

Sans exclusivité

Ce contrat, entre vous et 9308-5785 Québec Inc., est une relation non exclusive pour l'audition, la diffusion sur la radio internet et la vente des albums ou single en Mp3. Ce contrat garantit un bon équilibre des relations, afin que vous soyez rémunéré équitablement et que notre compagnie puisse exploiter vos œuvres avec les meilleures chances de réussite.

ARTICLE 1 - Objet

9308-5785 Québec Inc., télécharger vos enregistrements d'un ou plusieurs phonogrammes qui seront exploités isolément ou au sein d'un ou des albums. **NOTE**: Étant donné que la radio a une licence de la **SOCAN**, le présent contrat inclut les mentions imposées par 9308-5785 Québec Inc. la législation sur le droit d'auteur.

ARTICLE 2 – Territoire

Le présent contrat est conclu pour l'exploitation dans le monde entier des phonogrammes produits en exécution dudit contrat.

ARTICLE 3 - Autorisation d'exploitation

Vous autorisez la fixation et la reproduction par 9308-5785 Québec Inc., pour leur commercialisation auprès du public, dans le monde entier, des phonogrammes définis à l'article 1.

En conséquence, 9308-5785 Québec Inc., aura le droit de publier (sur notre radio internet) et de vendre (dans notre magasin de musique du site (https://www.radiorelax.io), sur tous types de supports en Mp3 dans le magasin de musique de 9308-5785 Québec Inc., dans le monde entier des

phonogrammes définis à l'article 1.

ARTICLE 4 - Redevances

En contrepartie de la cession des droits détenus par vous, prévue par le présent contrat, 9308-5785 Québec Inc., s'engage à vous verser des redevances fixées comme suit :

4 -1 Ventes de supports du magasin en ligne.

- a) A propos des ventes sur le réseau de communication en ligne (magasin de musique du site), la redevance qui vous est due est égale à **70**% des sommes hors taxes perçues par 9308-5785 Québec Inc.
- b) Si vous recrutez des auditeurs ou d'autres artistes qui font partie de l'excellence et qu'il se situe dans le créneau bien précis de la musique qui apaise l'âme des auditeurs, vous recevrez une redevance de 10% sur l'achat d'album et de single en magasin, autre que vous ainsi que 10% sur la valeur des adhésions de notre radio privée; du fait que les membres recrutés par vous, deviennent aussi vos affiliés au magasin de musique en ligne.

4-2 Radiodiffusion

Pour la radiodiffusion, des redevances sont payées à tous les trimestres par 9308-5785 Québec Inc., à la **SOCAN**. Celle-ci fait parvenir les sommes aux associations d'auteurs dans tous les pays du monde par l'intermédiaire de la .

ARTICLE 5 – Abonnement, promotion et publicité.

Votre abonnement est de \$12/mois CAD. 9308-5785 Québec Inc., est encadré par une affiliation rémunérée, un marketing relationnel (5X5) avec une campagne de e-mailing, des informations du site sur des blogs et des réseaux sociaux et de la publicité sur les sites d'annonces. 9308-5785 Québec Inc. assurera les actions de promotion des phonogrammes conformément aux usages de la profession. Dans le cadre de ces opérations de promotion, par 9308-5785 Québec Inc., il pourra librement utiliser votre nom ainsi que les photographies et images vous représentant. Le choix de ces photographies et images sera effectué d'un commun accord entre vous et 9308-5785 Québec Inc. Vous pourrez participer, dans la mesure de ses disponibilités et dans la limite de ce qui est raisonnablement réalisable, à une plage horaire de la radio pour des interviews destinées à assurer la promotion des phonogrammes. En attendant que nous aurons une salle de conférence, les interviews se feront par Skype.

ARTICLE 6-- MARKETING RELATIONNEL

La plateforme promotionnelle est encadrée par un marketing relationnel (5X5)

pour aller chercher le plus d'auditeurs possibles. (Informations sur la légalité Elle est régie par les lois canadiennes sur le marketing à réseaux multiples. (Article 55 et 55.1 de la loi sur la concurrence au Canada) https://www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03035.html#comm_paliers_mult . Ce MLM n'oblige pas l'artiste de recruter. peut tout simplement choisir de consommer nos produits de la société 9308-5785 Québec Inc. (Radio et magasin de musique). Par ailleurs, chaque artiste est libre d'acheter autant qu'il le souhaite mais peut également s'arrêter quand il le souhaite. Il peut aussi tout

CONCLUSION

a) Du fait que 9308-5785 Québec Inc. a une licence de la **SOCAN** en tant que compositeur si vous êtes membre d'une association d'auteur compositeur, vous recevrez des redevances pour la diffusion des auteurs compositeurs par le biais de la **CISAC**.

simplement être un auditeurs et/ou se servir de notre plateforme

promotionnel pour se faire connaître à travers le monde.

- b) En ce qui concerne les ventes dans le magasin du site, votre redevance sera égale à **70**% des sommes hors taxes perçues par 9308-5785 Québec Inc. Si vous recrutez des auditeurs ou d'autres artistes, vous recevrez une redevance de **10**% sur l'achat d'album et ou de singles autre que vous, des membres recrutés par vous.
- c) Étant une radio privé de membership, si vous recrutez des membres pour la plate forme, vous recevrez **10%/mois** de tous les auditeurs ou d'excellents artistes que vous aurez recrutés.

Claude Bernard	
Président directeur général et d	lirecteur artistique

Lu et approuvé pour accord